

## Visibilité numérique et réseaux pour la littérature suisse

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia octroie des subsides d'un montant de CHF 5'000 à CHF 10'000 pour la réalisation de projets numériques consacrés à la visibilité et à la diffusion nationales ou internationales de la littérature suisse contemporaine, ou à la mise en réseau de la scène littéraire suisse (p. ex. séries de lecture en ligne, plateformes/manifestations de réseautage, podcasts, bandes-annonces d'ouvrages).

L'appel à candidatures s'adresse aux personnes et aux organisations suivantes:

- Auteurs et auteures suisses, traducteurs et traductrices suisses
- Organisatrices et organisateurs dans le domaine littéraire
- Maisons d'édition et revues littéraires
- Associations professionnelles dans le domaine littéraire.

Peuvent bénéficier d'un soutien, à titre d'exemple, les lignes budgétaires suivantes:

- Conception de projets de diffusion ou de réseautage
- Frais de réalisation technique professionnelle
- Honoraires pour auteures et auteurs, traductrices et traducteurs, ainsi que, le cas échéant, frais de voyage internationaux.

Les projets doivent être réalisés selon des normes professionnelles en termes de contenu et de forme et doivent viser une portée nationale ou internationale.

### Critères d'exclusion

Les projets en lien avec les foires internationales du livre de Bologne, Francfort, Montréal, Paris, Rome, Turin ou Vienne sont exclus. Les festivals suisses qui bénéficient déjà d'un soutien de Pro Helvetia peuvent uniquement soumettre des points forts numériques se déroulant en dehors des dates du festival. Les contributions pour la création ou la mise à jour de sites Web sont également exclues.

De même, tout soutien est exclu lorsque le projet soumis à Pro Helvetia est déjà financé par une autre instance fédérale.

### Les requêtes doivent comporter les éléments suivants

- Description du projet et effet visé
- Budget détaillé et plan de financement
- CV des personnes impliquées
- Calendrier

Les projets doivent être réalisés dans un délai de six mois. Les requêtes peuvent être soumises dès à présent jusqu'au 30 novembre 2021 sur [www.myprohelvetia.ch](http://www.myprohelvetia.ch), au plus tard huit semaines avant le début du projet.

Renseignements: Adrian Flückiger, [aflueckiger@prohelvetia.ch](mailto:aflueckiger@prohelvetia.ch), +41 44 267 71 46